



HAL
open science

“Définir le savoir après Gettier”

Joseph Vidal-Rosset

► **To cite this version:**

Joseph Vidal-Rosset. “Définir le savoir après Gettier”. Silvia Manonellas. La science - sous la direction de Silvia Manonellas ISBN 978-2-35030-595-0, ISBN 978-2-35030-595-0, Atlande, pp.83-97, 2020, Clefs-concours - Philosophie - La science. hal-02472788

HAL Id: hal-02472788

<https://hal.science/hal-02472788>

Submitted on 10 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉFINIR LE SAVOIR APRÈS GETTIER

Joseph Vidal-Rosset

Résumé. — Gettier doit sa célébrité pour avoir inventé un argument qui répond négativement à la question « le savoir est-il la croyance vraie et justifiée ? ». L'argument de Gettier ainsi que l'explication qu'on en donne habituellement sont exposés dans la première section de cet article. La section suivante développe les raisons pour lesquelles cet argument - tel qu'il a été formulé par Gettier - n'est pas recevable, comme Harman l'avait correctement remarqué. La troisième et dernière section souligne que la formulation que Goldman a donnée de l'argument de Gettier non seulement corrige la faille de celui-ci, mais conduit à une définition du savoir sur laquelle il est devrait être possible de s'accorder, indépendamment de la diversité des philosophies de la connaissance.

1. L'argument de Gettier

Gettier s'est rendu célèbre en publiant en 1963 une note de trois pages dont on pourrait traduire le titre par « Le savoir est-il la croyance vraie et justifiée ? » [9]. Cette question fait écho à la tentative de définition donnée par Platon dans le *Théétète*, où le savoir est supposé être la croyance vraie accompagnée de justification [16, 201c p. 177]. J'appelle « argument de Gettier » le raisonnement déductif sur lequel Gettier s'est appuyé pour falsifier la définition du savoir par la croyance vraie et justifiée, si l'on entend définir le savoir dans son acception propositionnelle (où « savoir » signifie « savoir que p »), et si ce que l'on entend par « croyance vraie et justifiée » signifie que p est une proposition vraie, objet de croyance, et croyance justifiée.

Pour commencer, reprenons une présentation fréquente dans la littérature au sujet de Gettier. Comme toute définition, la forme logique de la définition

du savoir comme croyance vraie et justifiée est celle d'un biconditionnel que l'on peut formaliser ainsi :

$$K \leftrightarrow JTB \quad (1)$$

où K (le *definiendum*, c'est-à-dire le terme défini) est l'abréviation de *Knowledge* et JTB (le *definiens*, c'est-à-dire l'expression par laquelle le terme - ici K - est défini) est l'abréviation de *Justified True Belief*. Comme tout biconditionnel, le biconditionnel de cette définition est une conjonction de conditionnels, en l'occurrence celle-ci :

$$(JTB \rightarrow K) \wedge (K \rightarrow JTB) \quad (2)$$

La formule (2) peut se lire ainsi : « *si* c'est une croyance vraie et justifiée, *alors* c'est un savoir **et**, c'est un savoir, *seulement si* c'est une croyance vraie et justifiée ». Le premier membre de la conjonction est appelé « condition suffisante », le second « condition nécessaire ». Ces deux conditions sont enveloppées dans la définition du savoir qui, par commodité, sera à partir de maintenant désignée par l'expression « définition JTB du savoir », ou pour encore plus de concision, par « définition JTB ».

L'argument de Gettier repose sur deux exemples qui montrent que q est vrai, que S croit q et que S a des raisons de croire que q , mais que S ne sait pas que q . Autrement dit, les deux cas inventés par Gettier falsifient le premier conditionnel de cette conjonction, celui qui exprime la thèse selon laquelle la croyance vraie et justifiée est une condition *suffisante* du savoir, et par conséquent falsifient la conjonction elle-même, c'est-à-dire la définition JTB . Je ne reprendrai que le premier exemple donné par Gettier ; en voici le résumé :

On suppose que Smith a de bonnes raisons de croire les deux premières propositions de cette liste, à partir desquelles il déduit la troisième :

- (1) Jones a dix pièces de monnaie dans sa poche.
- (2) Jones obtiendra le poste.
- (3) L'homme qui obtiendra le poste a dix pièces dans sa poche.

Supposons maintenant que Smith soit victime d'une double ignorance : il ne sait ni que l'employeur va le recruter à la place de Jones ni qu'il a lui aussi dix pièces dans sa poche. On peut donc conclure que, s'il est vrai que l'homme qui obtiendra le poste a dix pièces de monnaie dans sa poche, que Smith le croit et qu'il a de bonnes raisons de le croire, il est cependant faux qu'il sache que l'homme qui obtiendra le poste a dix pièces de monnaie dans sa poche, car Smith ignore que l'homme qui va obtenir ce poste n'est nul autre que lui-même, tout comme il ignore qu'il a, comme Jones, dix pièces de monnaie dans sa poche. La croyance vraie et justifiée n'est donc pas toujours une condition suffisante du savoir, comme cet exemple suffit à le montrer.

Comme l'écrit très justement Williamson [25] l'article de Gettier n'est pas simplement célèbre, mais sa célébrité est elle-même célèbre. Depuis sa parution, l'écho de l'article de Gettier est mondial. Le moteur de recherche *Google Scholar* ne donne aujourd'hui pas moins de 13300 résultats pour une recherche à partir du mot « Gettier » et, jusqu'à ce jour, les publications universitaires sur ce sujet n'ont pas tari. [13, 12, 2]. Le fait est qu'une très large majorité de philosophes admet aujourd'hui qu'après Gettier, on ne peut plus définir le savoir comme croyance vraie et justifiée ; c'est ce qui explique que Nozick [15] et bien d'autres n'aient cessé depuis de chercher une définition du savoir capable d'échapper à ce que l'on appelle les « cas Gettier » qui sont ces croyances justifiées sur la base d'erreurs, mais qui sont cependant vraies *par hasard*. Enfin quand, de guerre lasse, il arrive que l'on renonce à rechercher une définition du savoir capable d'échapper aux problèmes que soulèvent les cas Gettier, on reconnaît le résultat de cet argument et l'on salue sa vertu socratique. Ainsi, par exemple, Pouivet écrit [18, pp. 180–181] :

Mais même si le problème de Gettier n'admet pas de solution indiscutable, nous savons au moins, grâce aux efforts infructueux des auteurs de ces centaines d'articles à son sujet ou autour, que savoir que p et avoir une croyance vraie et justifiée que p ne sont décidément pas la même chose.

En affirmant que le caractère douteux des tentatives pour n'être plus forcé de reconnaître le résultat de l'argument de Gettier n'est qu'une preuve supplémentaire en sa faveur, Pouivet est en bonne compagnie. Il rejoint sur ce sujet une écrasante majorité de penseurs sérieux. Lewis [14, p. x], Quine [19, pp. 39-42], Engel [8] et Dutant [7], appartiennent à une longue liste de philosophes [7, p.97, n. 4, p. 121] qui s'accordent à reconnaître que Gettier a réfuté à l'aide d'un argument ingénieux l'identité du savoir et de la croyance vraie et justifiée.

Pour être exact, il faut ajouter que Garyling [3, pp. 39–40], Engel et Dutant apportent la précision suivante : en réalité, plus que la définition *JTB*, Gettier réfute selon eux la position « faillibiliste » qui soutient qu'il est possible de justifier une croyance fautive. Cette position est attribuée à Chisholm et Ayer, tous deux effectivement cités par Gettier, au début comme à la fin de son article. Cette interprétation de l'argument est d'ailleurs confirmée par le fait que Gettier suppose explicitement la position faillibiliste avant de développer les exemples qui invalident la définition *JTB*. En effet, Gettier écrit [9, p. 121] :

Premièrement, au sens de « justifié » lorsque la croyance en p est justifiée en tant que condition nécessaire pour que S sache que p , notons qu'il est possible que cette croyance de S en p soit justifiée, bien qu'il soit faux que p . Deuxièmement, pour toute proposition p , si la croyance de S en p est justifiée, et que p implique q , et que S

déduit q de p et accepte q comme résultat de cette déduction, alors la croyance de S en q est justifiée.

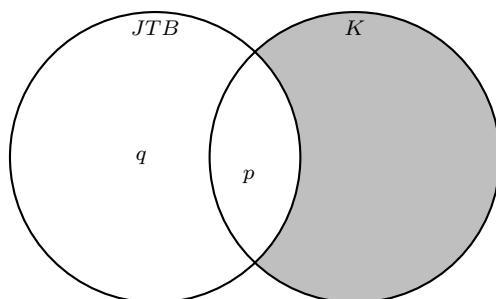
Gettier considère que ses deux exemples falsifient la définition *JTB* tout comme ils falsifient les définitions du savoir proposées par Chisholm et d'Ayer, car il suffit selon lui de substituer respectivement dans celles-ci « S est justifié à croire que p » à « S a une preuve adéquate que p » et à « S est certain que p » pour parvenir à une falsification comparable. Pour le dire autrement, il est contradictoire de reconnaître à la fois qu'il arrive qu'on justifie des erreurs et de faire sienne la définition *JTB* du savoir ; par conséquent, par souci de cohérence, il faut rejeter l'une ou l'autre de ces thèses : ou bien l'on nie une évidence empirique, ou bien l'on renonce à la définition abstraite du savoir qu'est la définition *JTB*, comme le fit par exemple Quine en résumant le résultat de l'argument de Gettier avec son élégance coutumière [19, p. 39] :

Qu'est-ce qui caractérise une connaissance ? Premièrement, on doit y croire. Deuxièmement, elle doit être vraie. La connaissance est la croyance vraie. Toutefois, comme on l'a souvent remarqué, toutes les croyances vraies ne sont pas des connaissances. S'il se trouve que telle chose est vraie, mais qu'on y croie pour de pseudo-raisons, on n'a pas affaire à une connaissance. C'est pourquoi on a cru bon de décrire plus spécifiquement la connaissance comme croyance vraie *justifiée*.

Mais cette définition est encore trop large, comme l'a montré Edmund Gettier. La justification qui supporte une croyance peut être aussi raisonnable et concluante qu'on voudra, et néanmoins être prise en défaut par quelque circonstance totalement imprévisible. Si tel est le cas, et si par coïncidence la croyance est malgré tout vraie pour d'autres raisons parfaitement indépendantes, alors nous avons bien affaire à une croyance vraie et justifiée, mais celle-ci ne mérite pas le nom de « connaissance ». Là encore, on est mal fondé à croire ce à quoi l'on croit.

Qu'a voulu dire Quine en affirmant que Gettier a montré que la définition *JTB* est « encore trop large » pour définir le savoir ? Dire d'une définition qu'elle est trop large sous-entend habituellement que celle-ci indique une condition nécessaire, mais non suffisante. En pensant au système de Descartes ou à celui de Spinoza, on peut dire par exemple que l'étendue (c'est-à-dire l'espace euclidien) est une définition trop large du corps, car il est possible de concevoir une étendue sans corps, mais non l'inverse. L'étendue est donc condition nécessaire, mais non suffisante du corps. En poursuivant l'analogie, il semble assez clair que, pour Quine, le résultat de Gettier montre que la définition *JTB* s'appuie sur une condition nécessaire, mais non suffisante du savoir, ce qui pourrait être représenté par ce diagramme de Venn à deux ensembles, où

être élément de JTB est condition nécessaire, mais non suffisante pour être élément de K , car aucun élément n'appartient à K s'il n'appartient aussi JTB , bien que l'on puisse appartenir à JTB sans appartenir à K , comme le montrent les positions respectives de p et de q dans ce diagramme de Venn :



2. L'argument de Gettier est fallacieux

2.1. Un argument *valide* n'est pas nécessairement *correct*. — En affirmant que l'argument de Gettier montre que la définition JTB est une définition « trop large » du savoir, Quine semble admettre que la croyance vraie et justifiée est condition nécessaire mais non suffisante du savoir et passe sous silence la difficulté suivante. Entre le fait que la croyance vraie et justifiée n'est pas condition suffisante du savoir et le fait que l'espace euclidien est condition nécessaire, mais non suffisante du corps, il n'y a qu'une analogie trompeuse. En effet, si l'espace euclidien n'est pas condition suffisante de la figure géométrique, il en est cependant sa condition nécessaire. Dans le cas de l'espace euclidien, il est même *l'essence* du corps, ce que Descartes appelle « attribut principal » [6, p. 595] et Spinoza « attribut » [21, p. 310]. En revanche, Gettier falsifie la définition JTB à partir d'un *accident* qui est, comme on va le voir, une condition qui n'est certes jamais suffisante pour définir le savoir, mais qui plus est *jamais nécessaire* ou, plus exactement, qu'il est absurde de supposer comme nécessaire. Pour éclairer ce point, commençons par rappeler la distinction fondamentale d'un point de vue logique entre argument *valide* (*valid argument*) et argument *correct* (*sound argument*) [5, pp. 6, 27-31], [1, pp. 17-18].

La validité d'un argument est une propriété de son caractère déductif qui ne repose que sur les liens *formels* qui existent entre l'ensemble de ses prémisses et sa conclusion (et c'est la raison pour laquelle on peut décider de la validité

d'un argument à partir de méthodes purement syntaxiques). D'un point de vue sémantique, un argument est valide si et seulement s'il est impossible que sa conclusion soit fausse quand toutes ses prémisses sont vraies. En revanche, la correction d'un argument n'est *pas* décidable de manière purement syntaxique, puisqu'un argument n'est correct qu'à la condition d'une part, d'être valide et, d'autre part, de reposer sur un ensemble de prémisses qui *sont* toutes vraies. Pour illustrer cette distinction, on peut remarquer que l'argument de Gettier montre que la définition *JTB* est *invalid*, puisqu'il est possible de construire des exemples (des « cas Gettier ») où l'antécédent du conditionnel à gauche de la conjonction formalisée en (2) est vrai, alors que le conséquent est faux. Mais dans les exemples de Gettier, les justifications de Smith sont exprimables par des arguments certes valides, mais *incorrects*, puisque dans chaque situation décrite, une des prémisses de son raisonnement est fausse.

2.2. Analyse de l'argument de Gettier. — Remarquons maintenant que, puisque la définition *JTB* se plie à la forme logique du biconditionnel qui traduit notre « si et seulement si » comme le montre (2), elle ne peut être falsifiée que dans trois cas seulement, chaque cas excluant les deux autres, selon que le *definiens* est

- (i) condition non suffisante, mais nécessaire, en ce cas, il existe un modèle (un exemple, une situation) qui falsifie le premier conditionnel à gauche dans la conjonction en (2), mais on peut prouver que le second conditionnel est valide.

- (ii) condition suffisante, mais non nécessaire, et en ce cas, il existe un modèle (un exemple, une situation) qui falsifie le second conditionnel à droite dans la conjonction en (2), mais on peut prouver que le premier conditionnel est valide.

- (iii) condition ni nécessaire, ni suffisante et en cas, il existe un modèle (un exemple, une situation) qui falsifie le premier conditionnel à gauche dans la conjonction en (2) et un autre modèle (un autre exemple, une autre situation) qui falsifie le second conditionnel à droite dans la conjonction en (2).

Poursuivons en formalisant de manière plus fine (1) et (2). On remplace p par q pour s'accorder à la lettre avec Gettier lorsque celui-ci précise que q peut être justifié parce que déduit de p et p être à son tour justifié mais faux, disons que

- Smith sait que q **si et seulement si**
 - q est vrai,
 - Smith croit que q ,
 - Smith use d'un argument qui lui permet de conclure que q , mais c'est par chance que q est vrai, car l'argument de Smith est *valide mais incorrect*, Smith ignorant qu'il est fondé sur un ensemble de prémisses

dont au moins une est fausse. C'est cette version complexe et précise que Gettier donne de la justification et c'est donc ce sens précis que je donne à l'expression « justification à la Gettier » : une justification fondée sur un argument *valide mais incorrect* et dont la vérité de la conclusion n'est pas nécessaire, mais fortuite.

L'analyse qui précède permet les formalisations qui suivent et notamment cette formule pour exprimer la définition *JTB* :

$$Ksq \leftrightarrow (Tq \wedge Bsq \wedge Gsq) \quad (1)$$

où

- q symbolise la conclusion à laquelle parvient l'argument de Smith : « l'individu qui obtiendra le poste a dix pièces de monnaie dans sa poche »,
- Tq symbolise l'affirmation de la vérité de la conclusion q qui vient d'être définie,
- Bsq symbolise l'affirmation « Smith croit que q », et où enfin
- Gsq symbolise l'affirmation « La justification que Smith donne de q est une justification à la Gettier ».

La formule (1) étant un biconditionnel, la conjonction suivante lui est donc équivalente :

$$((Tq \wedge Bsq \wedge Gsq) \rightarrow Ksq) \wedge (Ksq \rightarrow (Tq \wedge Bsq \wedge Gsq)) \quad (2)$$

Dès lors, la falsification du premier conditionnel de (2) traduit l'argument de Gettier :

- Il est vrai que la conclusion q (c'est-à-dire la proposition « celui qui obtiendra le poste a dix pièces de monnaie dans sa poche » que l'on peut formaliser par $\exists x(Gx \wedge Px)$) est vraie.
- Il est vrai que Smith croit que q .
- Il est vrai qu'il justifie q par une déduction fondée sur un ensemble de prémisses qui contient une proposition fausse. La justification qu'il donne de q est donc, à son insu, une justification à la Gettier.
- Enfin, la fausseté de la conclusion de ce conditionnel formalisée par Ksq est une conséquence analytique de ce qui précède : il est faux que Smith sait que l'individu qui obtiendra le poste a dix pièces de monnaie dans sa poche, puisqu'il ne sait pas qu'il a dix pièces de monnaie dans sa poche, pas plus qu'il ne sait qu'il obtiendra le poste.

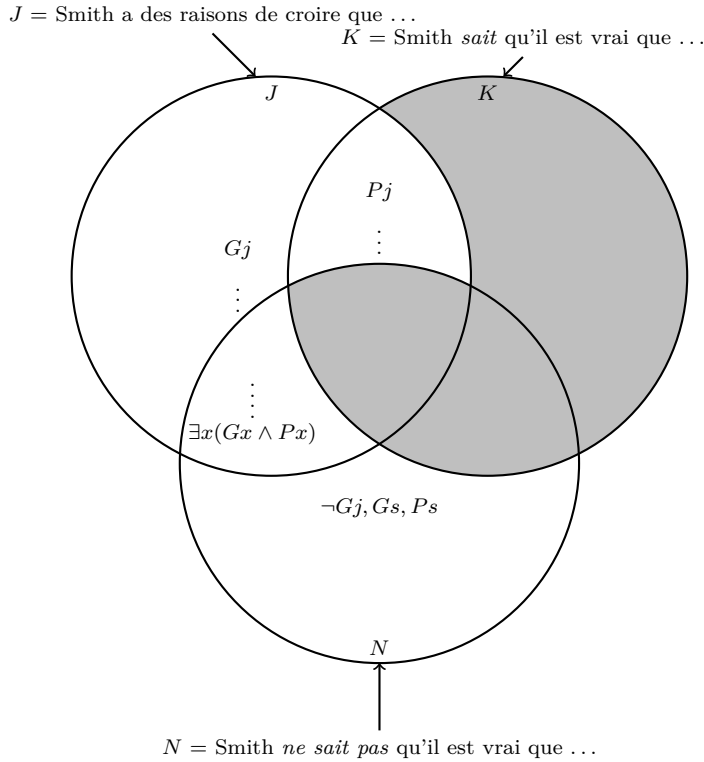
On a donc les assignations suivantes sur le conditionnel qui est à gauche de la conjonction (2) :

$$(\top \wedge \top \wedge \top) \rightarrow \perp \quad (3)$$

qui se réduit donc à \perp et falsifie la conjonction (2) et donc falsifie aussi (1), c'est-à-dire la nouvelle formalisation de la définition *JTB*. Le diagramme de Venn de la Table 1 illustre aussi le raisonnement de Gettier et donne une

preuve supplémentaire du fait que cet exemple falsifie la thèse selon laquelle la croyance vraie et justifiée à la *Gettier* n'est pas une condition *suffisante* du savoir (dans l'expression propositionnelle de celui-ci).

TABLE 1. La croyance vraie et justifiée à la *Gettier* n'est ni condition nécessaire ni condition suffisante du savoir.



Mais l'ennui est que ce diagramme permet aussi de comprendre très rapidement qu'aucune justification à la *Gettier* ne peut être une condition nécessaire du savoir. On peut le montrer aussi en s'appuyant sur les formules qui précèdent et en définissant comme suit une situation qui falsifie le conditionnel qui est à droite dans la conjonction (2) :

- On suppose donc maintenant qu'il est vrai que Smith sait que q . Cela signifie qu'il sait que c'est lui et non Jones qui obtiendra le poste et il sait qu'il a, tout comme Smith, lui aussi dix pièces de monnaie dans sa poche. Il en conclut, dès lors *correctement*, qu'il sait que celui qui obtiendra le poste a dix pièces de monnaie dans sa poche, conclusion qui est symbolisée ici par q .
- Comme Smith sait que q est vrai, alors il la croit.

- Enfin, il est évident qu’il croit q pour ce qu’il convient d’appeler de « vraies raisons », c’est-à-dire en vertu d’un argument *correct*.
- Mais cela implique évidemment que Smith ne peut plus sans absurdité justifier cette conclusion comme il le faisait auparavant, en affirmant que Jones obtiendra le poste, ce qu’il sait être faux. Comme il n’ignore plus qu’il est faux que Jones n’obtiendra pas le poste, il est alors impossible qu’il donne à son insu une justification de q qui soit une justification *à la Gettier*.

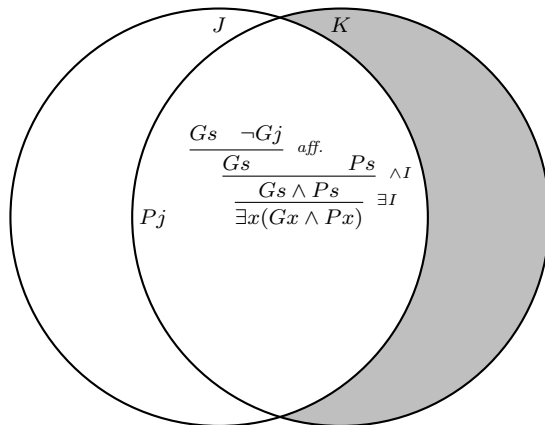
On obtient donc exactement l’assignation suivante des valeurs de vérité aux formules atomiques qui composent le conditionnel à droite de la conjonction (2)

$$\top \rightarrow (\top \wedge \top \wedge \perp) \tag{4}$$

Cette assignation de valeurs de vérité falsifie donc le conditionnel à droite de la conjonction (2) et donc falsifie (1) et par conséquent aussi la thèse selon laquelle la croyance vraie et justifiée *à la Gettier* serait une condition *nécessaire* du savoir (dans l’expression propositionnelle de celui-ci).

Si l’on veut exprimer cette nouvelle situation sous la forme d’un diagramme de Venn, alors deux ensembles seulement sont utiles pour symboliser la déduction correcte de Smith quand on le suppose en présence de la vérité, comme le montre la Table 2.

TABLE 2. La déduction *correcte* est une justification qui se confond avec le savoir



Les diagrammes des Tables 1 et 2 permettent au moins deux remarques. Premièrement, la distinction entre propositions vraies et les propositions fausses interdit la conclusion q à partir d'une déduction qui ne se ferait que dans le sous-ensemble $\{\{J \cap N\} \setminus K\}$, car alors les prémisses devraient être considérées comme vraies et fausses, ce qui est évidemment impossible. La position qui consiste à nier que la conclusion de Smith soit justifiée et donc à rejeter l'argument de Gettier est donc difficilement contestable ; ce fut celle de Harman, publiée deux ans après la parution de l'article de Gettier [11, p. 92] :

Les épistémologues reconnaissent maintenant généralement que, si l'on suppose qu'un individu sait quelque chose, sa conviction doit être à la fois vraie et justifiée. Nous supposons que nous parlons maintenant d'une croyance qui repose sur une inférence (justifiée). Dans ce cas, il ne suffit pas de savoir que la conviction finale de l'individu est vraie. Si les propositions intermédiaires qui permettent sa conclusion sont justifiées, mais fausses, alors il est incorrect de soutenir que cet individu sait la conclusion. J'appelle cette condition nécessaire de la connaissance « la condition que les lemmes soient vrais. »

Évidemment, avec sa formule « the lemmas be true », Harman voyait juste en exprimant une exigence qui, du point de vue du savoir ou de la connaissance scientifique, est une exigence nécessaire que Russell avait déjà indiquée laconiquement en 1912 [20, p. 156] :

Il est clair qu'une croyance vraie n'est pas une connaissance, dès lors qu'elle découle d'une croyance fausse.

Du point de vue du savoir, les arguments valides mais incorrects sont certes « justifiés » en raison de leur forme, mais ils restent inadmissibles en raison de la fausseté d'au moins une de leurs prémisses et cela pour une raison très simple : le fait d'admettre comme vrai dans un ensemble de prémisses un énoncé qui en réalité est faux permet de déduire d'autres énoncés faux qui seront à leur tour considérés comme vrais. Par exemple, admettons que la proposition « tous les animaux de basse-cour ont des dents, sauf si ceux-ci pondent des oeufs » soit une généralité admise au sujet des animaux de basse-cour. Par chance, cette généralité admise comme prémisse permet de conclure que les poules n'ont pas de dents. Cependant, il suffit de songer au fait que les coqs n'ont pas de dents et qu'ils ne pondent pas, pour comprendre que, si l'on veut éviter de conclure à tort qu'ils ne sont pas des animaux de basse-cour, il faut rejeter cette prémisse en raison de sa fausseté.

Gettier a donc constaté que si l'on use d'un argument valide et incorrect pour conclure sur une proposition qui malgré tout est vraie de manière fortuite, on ne sait évidemment pas la vérité de la conclusion, car si l'on sait la vérité d'une conclusion, alors celle-ci n'est déductible qu'à partir d'arguments

corrects, où la vérité est transportée des prémisses jusqu'à la conclusion. Mais alors on est fondé à considérer que les exemples de Gettier ne réfutent *pas* la définition du savoir comme croyance vraie et *justifiée*, car même valide, un argument incorrect n'est *pas* une justification admissible du point de vue du savoir, c'est-à-dire n'est pas du tout une justification.

Sur ce sujet, cette position de Russell et de Harman a été étrangement de plus en plus oubliée et passée sous silence, et tout s'est passé comme si personne n'avait prêté la moindre attention à l'avertissement que Platon avait mis dans la bouche de Socrate dans son dialogue avec Théétète [17, 200d, p. 1189] :

[n'avons-nous pas eu tort] de chercher l'opinion fautive avant la science, en laissant celle-ci de côté? Le fait est qu'il est impossible de connaître l'opinion fautive avant d'avoir saisi suffisamment ce que peut bien être la science.

Si l'on commence par le savoir, en accord avec le slogan de Williamson, « knowledge first » [23, 22], c'est-à-dire si l'on suppose que Smith sait la vérité, alors il devient clair que ce qui est considéré comme *prouvé* se confond avec le savoir, comme le montre la Table 2. Il devrait donc être clair désormais que Gettier n'a jamais réfuté la définition du savoir comme croyance vraie et justifiée au sens *habituel* que l'on donne à la justification dans les sciences pour lesquelles une déduction incorrecte n'est *pas* une justification. Du point de vue du savoir ou de la science, seules les *preuves* sont des justifications et l'ensemble du savoir disponible équivaut à l'ensemble des preuves des preuves disponibles [24, pp. 184–208]. C'est de évidemment manière fallacieuse que Gettier affirme à la fin de son article qu'il est possible de substituer les expressions « *S* est justifié à croire que *p* » et « *S* a une preuve adéquate de *p* » et de parvenir ainsi à une falsification de la définition du savoir proposée par Chisholm, car il devrait être clair que Smith n'a pas une preuve adéquate de la conclusion à laquelle il parvient, puisque son argument est incorrect.

3. L'argument corrigé par Goldman et la définition du savoir

On aurait pu en rester là, si en 1976, Goldman [10] n'avait pas inventé une expérience de pensée qui, en corrigeant le défaut logique de l'argument de Gettier, a permis de le voir sous un nouvel angle. Dans cet article, Goldman pose la question suivante : peut-on dire qu'un individu qui affirme voir grange, sans remarquer que ce n'est que par hasard qu'il voit la seule vraie grange au milieu de granges fictives d'un décor de cinéma, *sait* que c'est bien une grange qu'il voit et non une fautive grange? Selon Goldman, la réponse à cette question est négative, puisque l'on ne peut considérer que l'on ne sait quelque chose qu'à la condition de distinguer entre ce que l'on sait et les alternatives

pertinentes [10, p. 772]. Si l'on suppose que cet individu n'a pas différencié la vraie grange des fausses, alors, selon Goldman, il ne sait pas qu'il voit une grange, à savoir la seule vraie grange qu'il pouvait voir. Goldman décrit donc une situation qui ressemble à l'expérience de Gettier parce que la vérité de la conclusion est le fruit du hasard, mais elle s'écarte du cas Gettier au sens strict, en se débarrassant de l'inférence incorrecte, car en voyant par chance la vraie grange, on conclut correctement qu'il s'agit d'une grange, mais en raison de la proposition de Goldman, c'est-à-dire en raison de l'exigence de discrimination des alternatives pertinentes, on doit admettre qu'on ne sait pas que c'est une grange.

On pourrait rétorquer qu'en changeant la logique de l'argument de Gettier, Goldman a changé de sujet ; ce serait cependant une réponse injuste et superficielle, car d'une part, ce n'est pas la « logique » de l'argument de Gettier que Goldman a changé, mais son défaut logique qu'il a supprimé ; d'autre part, cette version corrigée de l'argument de Gettier qui mériterait d'être appelé « argument de Gettier-Goldman » permet une meilleure compréhension du savoir et montre l'intérêt philosophique de l'argument de Gettier.

Comme Descartes le remarque à la fin de ses Méditations, nous savons distinguer les perceptions sensorielles de la veille des images que nous formons dans nos rêves, parce qu'à la différence de ces dernières, nous savons lier nos perceptions entre elles et user d'autres sens, de notre mémoire et de notre entendement pour les lier de manière cohérente les informations que l'on obtient par l'usage que nous faisons de nos facultés sur nos perceptions [6, p. 333-334]. De la même façon, dès lors que l'on est averti d'un contexte qui est la cause de perceptions illusoire, il sera impossible à quiconque de ne pas douter de la réalité de ce qu'il a vu, par exemple une vraie grange ou une fausse. On admet facilement que le personnage fictif de Goldman ne peut savoir qu'il s'agit de la vraie grange, que si, averti de la situation, il descend de voiture, s'approche, entre dans la grange, l'inspecte en la touchant, en un mot s'assure qu'il s'agit bien d'une grange. Nous admettons tous que le témoignage des sens est la source d'un savoir, mais nous sommes tous aussi comme Saint Thomas [4, Jean, ch. 20, v.25] :

Si je ne vois pas dans ses mains la marque des clous, si je n'y mets
pas mes doigts, si je n'étends pas ma main dans son flanc, je n'y
crois pas !

Remarquons qu'en effet, il n'est pas difficile de construire des expériences de pensée comparables à celle de Gettier-Goldman pour réaliser qu'en effet, ce nouvel argument permet d'approfondir la question des conditions de possibilité de la connaissance sensorielle. Imaginons par exemple qu'à Londres, Henri se rende au restaurant pour déjeuner avec son vieil ami Christian. Pour une raison mystérieuse, Christian lui a jusqu'à présent toujours caché l'existence

de George, son frère jumeau qui lui ressemble à la perfection. Ce jour-là, Christian a décidé de révéler à Henri l'existence de son frère et c'est avec son frère qu'il se rend au rendez-vous. Mais ils sont en avance sur Henri. Alors, patiemment, Georges attend à une autre table que Christian lui fasse signe de venir les rejoindre. Christian s'amuse à l'idée qu'en entrant, Henri pourrait voir Georges et commettre l'erreur de s'asseoir à sa table. Mais Henri ne voit pas Georges, il a tout de suite vu Christian sans remarquer Georges et il s'est assis à la table de Christian, en tournant le dos à Georges. Peut-on dire qu'il *sait* qu'il est devant Christian ? Il ne le sait pas, et même s'il avait été plus tôt informé par Christian de l'existence de Georges, il aurait bien du mal à le savoir, car personne ne parvient à les distinguer. En sortant du restaurant, Henri se demande comment, à l'avenir, il pourra être certain d'avoir déjeuné avec Christian et non avec Georges.

Les expériences de pensée au sujet des jumeaux se prêtent parfaitement à l'argument de Gettier-Goldman. Elles ont pour mérite de montrer que plus nous sommes au fait du caractère incertain des informations qu'il nous est possible d'obtenir, plus nous savons qu'il est difficile d'affirmer que nous savons que q est vrai, plus les exigences concernant les preuves de la vérité de q seront fortes.

La situation n'est pas différente en ce qui concerne les questions scientifiques les plus difficiles. Prenons par exemple la question la plus célèbre de l'informatique théorique « $P = NP$ ou bien $P \neq NP$? » (On laissera le lecteur s'informer de la signification de cette question, car l'expliquer ici serait trop long et nous écarterait du sujet.) En apparence, cette fameuse question semble apporter de l'eau au moulin de l'argument de Gettier : en effet, il est très facile de trouver un grand nombre de textes où des spécialistes en algorithmique développent les raisons pour lesquelles ils croient ou ne croient pas que $P = NP$. Évidemment, on espère qu'une preuve irréfutable permette un jour de trancher l'alternative afin que l'on puisse dire que l'on *sait* que P est égal à NP ou que l'on sait que P n'est pas identique à NP . Mais rien n'est aussi simple, car on ne peut pas non plus exclure que l'on parvienne à prouver que la question n'est pas décidable, on saurait alors qu'il n'y a aucun moyen de savoir s'il y a ou non identité entre les deux. Or cette dernière possibilité jette une nouvelle lumière sur l'argument de Gettier et donne une explication supplémentaire de son succès.

En admettant l'hypothèse que la question de l'égalité entre P et NP fasse l'objet d'une preuve d'indécidabilité, on peut anticiper deux réactions. La première est platonicienne et consiste à dire que, puisque la seule preuve que nous avons est la preuve de l'indécidabilité de cette question, le savoir n'est effectivement pas la croyance vraie et justifiée, car il n'en reste pas moins vrai que cette égalité est, ou bien n'est pas, indépendamment de ce que l'on sait

et même de ce que l'on peut savoir, et il semble donc évident que certaines raisons avancées en faveur d'une des deux thèses sont en accord avec la vérité quand les raisons de la thèse adverse ne le sont pas.

La seconde réaction est intuitionniste. Elle consiste à rejeter la position platonicienne en refusant d'admettre qu'il existerait une égalité ou (une inégalité) transcendante à cette preuve d'indécidabilité de la question : si, en raison du principe intuitionniste, toute vérité est prouvable en principe, et s'il devait être prouvé que la question est en principe indécidable, alors l'idée platonicienne d'une égalité ou d'une inégalité de P et de NP qui existerait indépendamment de toute preuve (et donc indépendamment de toute connaissance) serait une illusion dont il faudrait se débarrasser.

On serait donc tenté de conclure que les platoniciens admettant l'existence de vérités transcendantes admettent aussi que celles-ci peuvent être formulées par hasard, en raison d'une opinion droite, et donc retrouvent l'argument de Gettier. Il faut cependant résister à cette tentation, car la reconnaissance de l'existence des vérités transcendantes n'est pas à mettre sur le même plan que les situations décrites par Gettier. Ces dernières se fondent sur l'ignorance et la croyance pour réfuter la définition du savoir comme croyance vraie et justifiée, quand le platonisme se fonde sur le savoir ou sur la science pour montrer que celle-ci implique la transcendance des vérités. Intuitionnistes et platoniciens s'opposent sur le statut de la vérité, non sur la définition de la connaissance, et bien que les premiers soient plus exigeants que les seconds sur les critères des preuves, puisque la logique intuitionniste est plus faible que la logique classique, tous s'entendent pour reconnaître que ce sont les preuves qui constituent le savoir, et non la croyance vraie et justifiée au sens fallacieux que Gettier avait donné à cette expression.

Références

- [1] D. BONEVAC – *Deduction : Introductory Symbolic Logic*, Blackwell Pub., Malden, U.S.A., 2003.
- [2] R. BORGES, C. D. ALMEIDA & P. D. KLEIN (éds.) – *Explaining Knowledge : New Essays on the Gettier Problem*, 1 edition éd., Oxford University Press, Oxford, United Kingdom, 2018 (English), 00002.
- [3] N. BUNNIN & E. TSUI-JAMES (éds.) – *The Blackwell Companion to Philosophy*, 2 edition éd., Wiley-Blackwell, Malden, MA, 2002.
- [4] P. CALAME & J. E. CALAME – *Les Évangiles : Traduits du texte araméen, présentés et annotés par Joachim Elie et Patrick Calame*, Desclée De Brouwer, 2016 (Français), 00000.
- [5] I. M. COPI, C. COHEN & K. MCMAHON – *Introduction to Logic*, 14 éd., Routledge, 2016.
- [6] R. DESCARTES – *Descartes : Oeuvres et lettres*, Gallimard, Paris, 1937.

- [7] J. DUTANT – « The Legend of the Justified True Belief », *Philosophical Perspectives* **29** (2015), no. 1, p. 95–145.
- [8] P. ENGEL – *Philosophie et psychologie*, Folio, Paris, 1996.
- [9] E. L. GETTIER – « Is Justified True Belief Knowledge? », *Analysis* **23** (1963), no. 6, p. 121–123.
- [10] A. I. GOLDMAN – « Discrimination and Perceptual Knowledge », *The Journal of Philosophy* **73** (1976), no. 20, p. 771–791, 01468.
- [11] G. H. HARMAN – « The Inference to the Best Explanation », *The Philosophical Review* **74** (1965), no. 1, p. 88–95.
- [12] S. HETHERINGTON (éd.) – *The Gettier Problem*, Cambridge University Press, New York, 2018 (English), 00055.
- [13] ———, *Knowledge and the Gettier Problem*, reprint edition éd., Cambridge University Press, Cambridge, 2019 (English), 00012.
- [14] D. LEWIS – *Philosophical Papers : Volume I*, OUP USA, New York (Anglais), 00003.
- [15] R. NOZICK – *Philosophical explanations*, Édition : fifth printing éd., Belknap Press of Harvard University Press, 1983.
- [16] PLATON – *Œuvres complètes, tome 2*, Gallimard, Paris, 1943.
- [17] ———, *Œuvres complètes*, Flammarion, Paris, 2008.
- [18] R. POUIVET – *Philosophie contemporaine*, Presses Universitaires de France - PUF, Paris, 2008.
- [19] W. V. O. QUINE – *Quiddités : dictionnaire philosophique par intermittence*, Éditions du Seuil, Paris, France, 1992 (français).
- [20] B. RUSSELL – *Problèmes de philosophie*, Payot, Paris, 1989 (Français), Introduction et traduction de François Rivenc.
- [21] SPINOZA – *Spinoza : Oeuvres complètes*, [nouv. éd.] éd., Gallimard, Paris, 1955 (Français).
- [22] M. STEUP, J. TURRI & E. SOSA – *Contemporary Debates in Epistemology*, Wiley, 2014.
- [23] T. WILLIAMSON – « Knowledge first », in *Contemporary Debates in Epistemology* [22], p. 1–9.
- [24] T. WILLIAMSON – *Knowledge and its Limits*, Oxford University Press, Oxford, 2000, 04677.
- [25] ———, « A note on Gettier cases in epistemic logic », *Philosophical Studies* **172** (2015), no. 1, p. 129–140.

26 septembre 2019

JOSEPH VIDAL-ROSSET, Université de Lorraine, Département de philosophie,
 Archives Poincaré, UMR 7117 du CNRS, • 91 bd Libération, 54000 Nancy, France.
 E-mail : joseph.vidal-rosset@univ-lorraine.fr